

reconstruction consécutive à ce sinistre qui entraîna le remaniement du plan de la ville haute. Ensuite est étudié comment fut pratiquée la brèche, illégale mais utile, connue sous le nom de porte Tuollais, due à l'initiative d'un bourgeois de ce nom.

L'inondation du quartier Saint-Sulpice par le Nançon débordé en 1768 donne occasion de présenter les quatre systèmes successifs adoptés, selon les époques, pour faire écouler ses eaux.

La prise de Fougères par l'armée vendéenne en 1793 nous replonge dans la grande histoire. Le flot vendéen ne trouva pas une grande résistance dans une ville dont tout un front de rempart — le plus nécessaire puisqu'il regardait la plaine — était écroulé, et où la défense fut tournée par la cavalerie pénétrant en ville par la porte la plus proche de Saint-Sulpice. Le dernier chapitre est consacré au fait de guerre le plus récent mais non le moindre, le bombardement de la ville par l'aviation américaine en juin 1944.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Jacques CHARPY. — *La Fondation de Dakar. 1845, 1857, 1869.* Documents. - Paris, Larose, 1958. In-4°, 597 p., planches, portraits, cartes et plans. (Collection des documents inédits pour servir à l'histoire de l'Afrique occidentale française ; recueil n° 1.)

Sous les auspices de notre administration d'outre-mer M. Jacques Charpy, qui, pendant plusieurs années, a été le conservateur en chef des Archives du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, à Dakar, a eu l'heureuse initiative de publier une collection de documents nouveaux relatifs à l'histoire de cette immense colonie. Le premier volume, que nous présentons, est un recueil de textes intéressant la création de Dakar, vers le milieu du siècle dernier. Ces pièces (on en compte 362) proviennent des dépôts publics et privés, archives du Gouvernement général, du Ministère, des Gouverneurs du Sénégal à Saint-Louis, de la Mission catholique à Dakar, etc. Elles sont complétées par une riche série de plans et d'illustrations contemporaines, parmi lesquelles figurent des dessins de Pierre Loti.

Ce dossier volumineux permet de suivre pas à pas l'his-

toire de la fondation d'une colonie. Le fait essentiel qui en ressort est qu'elle n'est pas dominée par une idée préconçue. Dakar était voisine de deux de nos établissements séculaires, l'île de Gorée et la ville de Saint-Louis sur le Sénégal. Ce sont des nécessités pratiques qui ont amené l'implantation de colons et d'administrateurs français sur la côte faisant face à Gorée. L'un de nos premiers soins fut d'y mettre fin à la piraterie, au pillage des naufragés, d'abolir les exactions fiscales, de créer des écoles, d'abolir l'esclavage, de substituer à une « civilisation » misérable (la description du palais royal indigène et de la « cour » est péremptoirement probante), de bâtir une ville, deux phares, un port, escale de la navigation sur la route du Brésil.

Si nous signalons cet ouvrage, c'est sans doute parce que son auteur est un Breton distingué c'est surtout en raison du rôle important joué par des Bretons dans les événements relatés. L'amiral Montagnières de Laroque qui fut gouverneur du Sénégal en 1841-1842 (et Gorée fut d'abord inclus dans ce ressort), était Lorientais. L'amiral Bouët-Willamez, qui exerça les mêmes fonctions en 1842-1844, était originaire de Brest et l'amiral Protet, dont on nous donne un portrait et qui planta le drapeau français à Dakar en 1857, était natif de Saint-Servan. Ropert, commandant de Gorée de 1853 à 1856, était né à Pontivy. Les Frères de Ploërmel possédaient dans la colonie des écoles prospères : en 1864 les deux écoles primaires publiques, destinées aux musulmans, ne comptaient que 37 élèves sur un total de 573, tous les autres fréquentant les écoles des missionnaires ou des religieuses ; parmi ces élèves 147 allaient chez les Frères Lamennais.

Entre les autres personnages qui apparaissent dans ces récits on peut encore citer quelques Bretons : le marquis du Breil de Rays qui demanda la permission de construire une huilerie dans un site producteur d'arachide ; Dagorne, commandant de l'île de Gorée de 1836 à 1845 ; Crouan, officier qui débarqua à Dakar en 1857, etc.

Il y a là un chapitre précieux de l'expansion française outre-mer et de la part considérable qu'y ont prise plusieurs de nos compatriotes. On saura gré à M. Jacques Charpy de nous l'avoir révélée d'une façon si vivante.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.